

Mon cher Albert,

Nous avons été ici fort affecté [*sic*] par la mort de ce pauvre Robert², par la douleur des parents et par l'impression qu'a dû supporter Mélanie que nous voyons souvent depuis le premier coup qui l'a frappé³ [*sic*]. En me reportant à la solide santé de tes enfants je me félicite une fois de plus de la pensée qui nous a porté [*sic*] à fixer à la campagne le chef-lieu de notre postérité. À la vue des événements qui s'accomplissent et surtout de la réception triomphale faite aux amnistiés de la Commune⁴ je me confirme dans le sentiment de la nécessité qui /2/ s'impose aujourd'hui aux propriétaires ruraux desquels dépend l'avenir de notre pays. Il faut absolument qu'ils reprennent par leur vertu et leur talent qui les distinguaient, selon Commynes⁵, aux temps de Charles VIII et qui subsistaient encore au siècle dernier dans beaucoup de régions non encore envahies par la corruptions [*sic*] des villes. Sous ce rapport, je vois avec plaisir que tu te fais une certaine affluence agricole par la tournée qui s'est renouvelée cette année. Ne cesse pas d'avoir en vue la *Nouvelle Presse* et l'initiative d'un enseignement local absolument étranger à la politique.

J'aurai [*sic*] été satisfait d'avoir /3/ ton opinion sur le journal de Montluçon que je t'ai adressé avec ma dernière lettre⁶. Il est surtout rédigé par M. Palamède de Montaignac⁷. C'est un homme fort éminent avec lequel tu ferais bien de lier des relations. Il est prince d'honneur de sa région ; il a une réputation faite dans la France centrale, il est presque ton voisin. J'ajoute qu'il est très estimé de M^r Gibon⁸ directeur des forges de Commentry, qui me l'a signalé hier comme le premier homme du pays et comme dévoué à la Réforme sociale avec l'expérience d'un propriétaire résidant. C'est pour avoir le plaisir de recevoir de pareils hommes et de travailler avec le concours de leurs idées que j'aurais /4/ été heureux de créer dans le Limousin un vrai foyer rural.

Si tu avais la même manière de voir sur ce point, il me serait facile de te créer là une bonne relation. Plus j'avance dans l'œuvre des Unions⁹ et plus je vois qu'il existe encore en France d'excellents éléments de régénération sociale.

¹ D'une autre main que celle de Frédéric Le Play, hormis la signature.

² Robert Labarbe, fils de Julie Normand et Alfred Labarbe, petit-neveu d'Augustine et Frédéric Le Play, décédé à l'âge de 16 ans.

³ Mélanie Fouache, belle-sœur de Frédéric Le Play, est veuve depuis deux ans de Benjamin Labarbe décédé le 30 août 1877.

⁴ La loi du 3 mars 1879 accordait une amnistie partielle aux condamnés politiques de l'insurrection parisienne de 1871.

⁵ Philippe de Comynes (1445-1511), historien des règnes de Louis XI et Charles VIII.

⁶ *Le Travailleur*. Voir la lettre de Frédéric Le Play à Albert du 17 novembre 1878.

⁷ Gilbert-Palamède de Montaignac de Chauvance (1813-1904), dirigeant d'entreprise minière et métallurgique, lié aux Benoist d'Azy, et exploitant agricole. Il fut juge de paix et conseiller général de l'Allier. Son frère Charles, ingénieur des mines, a été un élève de Le Play.

⁸ Alexandre Gibon (1820-1896), ingénieur centralien, directeur des forges de Commentry (Allier) de 1863 à 1889, membre des Unions de la paix sociale.

⁹ Les Unions de la paix sociale, réseau de sociétés locales créé par Frédéric Le Play en 1872 pour diffuser les principes de la réforme sociale.

Communique cette lettre à Marie¹⁰ et rappelle-moi à son souvenir comme à celui des enfants.

Ton affectionné père
F. Le Play

¹⁰ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.